



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I- INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHETEUR PUBLIC :

L'Office des postes et télécommunications de Polynésie française, Etablissement public à caractère industriel et commercial, dont le siège social est situé au Rond-point de la base marine – Fare Ute - BP 605 - 98713 Papeete - Tahiti, Polynésie française, et immatriculé sous le numéro TPI 08 36 C au RCS de Papeete - N° TAHITI 002 790, représenté par son président-directeur général, M. Jean-François MARTIN ;

II- OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

1. Objet

Le présent appel d'offres ouvert a pour objet l'exécution de travaux de bâtiment portant sur le réaménagement de bureaux aux R+1bis, R+3, R+4 et R+5 dans le bâtiment de l'Hôtel des postes situé à Papeete.

2. Type de marché

Il s'agit d'un marché public de travaux.

3. Lieu d'exécution des travaux et accès

Le présent marché prendra lieu et place dans le bâtiment de l'Hôtel des postes situé dans la commune de Papeete sur l'île de Tahiti.

Les candidats auront accès au lieu d'exécution des travaux uniquement du lundi au vendredi de 16h30 à 21h30.

4. Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de sept (7) mois renouvelable une fois par tacite reconduction pour une durée de trois (3) mois.

5. Visite obligatoire sur site

Sous peine d'irrecevabilité de leur offre, les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du bâtiment de l'OPT situé dans la commune de Papeete sur l'île de Tahiti, Polynésie française.

Les modalités de cette visite sont précisées à l'article 2.5 du règlement de la consultation.

III- FORMES DU MARCHE :

Le présent marché n'est pas fractionné en tranches.

IV- PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS :

L'appel d'offres porte sur 7 lots distincts :

Lot 1 : Courant fort/faible - Climatisation

Lot 2 : Faux-plafonds - Cloisons - Maçonnerie

Lot 3 : Menuiserie bois

Lot 4 : Menuiserie aluminium

Lot 5 : Revêtement de sol

Lot 6 : Peinture

Lot 7 : Charpente métallique - Toiles tendues

Les candidats peuvent présenter une offre pour un, plusieurs ou tous les lots. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter une offre variable selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus.

Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct.

V- TYPE DE PROCEDURE :

Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert soumis à l'article LP 322-1 et suivants de la loi du Pays n° 2017-14 du 13 juillet 2017 portant code polynésien des marchés publics et son arrêté n° 1455 CM du 24 août 2017 relatif à la partie « Arrêtés » du code polynésien des marchés publics (le « CPMP »).

VI- CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT PAR LES CANDIDATS :

1. Renseignements relatifs à l'identification et aux coordonnées du candidat ou des membres du groupement candidat ;

2. Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles LP 233-1 et A 233-5 ;

Documents et renseignements relatifs aux obligations fiscales et sociales :

3. Attestations établies par la DICP, le receveur des impôts et la DGFP ;

4. Attestation de la CPS ;

Documents et renseignements relatifs aux capacités financières :

5. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux, objet du marché, réalisé au maximum au cours des trois derniers exercices disponibles ;

6. Attestation de souscription à une assurance couvrant les risques professionnels avec la mention de montants de garantie suffisants au vu du ou des marchés concernés ;

7. Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, pour certains opérateurs économiques ;

Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles :

8. Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants

9. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

10. Copie des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ou des cadres de l'entreprise et des responsables de prestations de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

11. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique ;

12. Copie des certificats de qualifications professionnelles ;

13. Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques

Ces documents sont détaillés à l'article 8 du règlement de la consultation.

VII- CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les offres seront notées et classées en fonction des critères et sous-critères de sélection et de pondération suivants :

CRITERES ET SOUS-CRITERES	PONDERATION ET SOUS PONDERATION
1) Prix de l'offre	50
2) Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique et comprenant les sous-critères suivants :	50
Moyens techniques et humains mis en œuvre et spécifiquement dédiés par le candidat à l'exécution des travaux	25
Note d'hygiène et sécurité	10
Délais d'exécution	10
Démarche environnementale proposée	5

VIII- DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES :

Les date et heure limites de réception des candidatures et des offres sont fixées au lundi 26 novembre 2018 avant 11h00 heure de Tahiti.

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

IX- RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Les candidats peuvent obtenir le dossier complet d'appel d'offres au format électronique en envoyant une demande à l'adresse e-mail suivante : graphit@mail.pf.

Néanmoins, au cas où ils le souhaiteraient, les candidats pourront demander à recevoir le dossier complet au format papier, contre paiement de frais de reprographie auprès de :

Entreprise TECHNO PLANS SERVICES CONSULTANTS

Monsieur Jean-Claude MARTELLI

Centre Bruat, 10 avenue Bruat à Papeete

Tél./fax : 40 43 25 11 – Portable : 87 24 22 18 - E-mail : technoplanservices@gmail.com

Les documents de la consultation, par lot concerné, à retirer par les candidats sont les suivants :

- le règlement de la consultation ;
- l'acte d'engagement et ses annexes ;
- le cahier des clauses administratives particulières ; et
- le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes.

X- CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET DES CANDIDATURES :

Chaque candidat doit présenter un dossier de candidature comprenant les pièces listées à l'article 7 du présent avis d'appel public à la concurrence et l'article 8 du règlement de la consultation. Les documents constitutifs de l'offre sont détaillés à l'article 13.1 du règlement de la consultation et rappelés ci-après :

1 Documents constitutifs de l'offre

a. **L'acte d'engagement (A.E)** en un exemplaire original, ci-joint à compléter, parapher, dater, signer par la personne habilitée à engager l'entreprise, **y compris ses annexes**. Il est demandé à l'entreprise soumissionnaire de :

- faire connaître la liste maximale de ses sous-traitants et leurs conditions de paiement ; et
- de compléter la Décomposition du Prix Global Forfaitaire jointe sans aucune modification de forme ou de quantité.

b. **L'attestation de visite sur site** remise par le maître d'œuvre ;

c. **Une offre technique détaillée** répondant aux spécifications demandées dans le cadre de cet appel d'offres ouvert et notamment aux dispositions du CCTP. L'offre technique devra obligatoirement intégrer les informations suivantes :

l'organisation de l'exécution des prestations incluant le nombre de personnes affectées à chaque lot ;

les moyens techniques affectés à chaque lot ;

les fiches techniques des matériaux utilisés par le soumissionnaire pour le lot considéré ;

les mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier ;

les mesures prévues dans le cadre de l'exécution des travaux pour la protection et le respect de l'environnement, la gestion et le traitement des déchets, la limitation des émissions sonores susceptibles de troubler la tranquillité des riverains ou du personnel travaillant sur le site ;

le plan de charge du candidat et les délais d'exécution proposés. Ces derniers ne pourront pas être supérieurs à ceux indiqués en annexe 2 de l'acte d'engagement ; et tout autre document que le candidat jugera utile à l'appui de son offre.

2 Remise des offres et candidatures sous enveloppe cachetée

L'enveloppe devra impérativement contenir les pièces mentionnées aux articles 8 et 13.1 du règlement de la consultation et porter la mention suivante :

« Appel d'offres n°CS/OPT/DMG/18/00081: Réaménagement de bureaux dans le bâtiment de l'Hôtel des postes situé à Papeete
Lot n° (...). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

3 Remise du dossier sous forme papier

Le dossier d'appel d'offres sera remis :

- soit directement sur place à l'adresse indiquée à l'article 12.4 du règlement de la consultation contre récépissé ;
- soit à un prestataire de transport de courrier express (CHRONOPOST, FEDEX, DHL, etc.) pour une expédition en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée à l'article 12.4 du règlement de la consultation.

Les dossiers remis sur place ou au prestataire de courrier express après la date limite de réception ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

XI- DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 23 octobre 2018